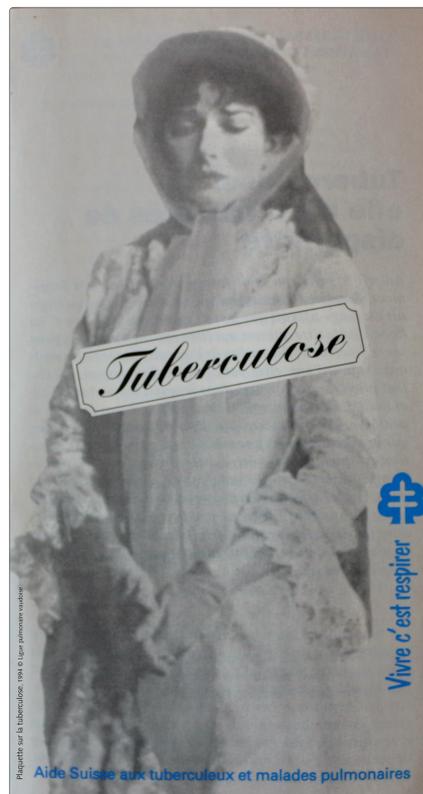


De la tuberculose aux maladies pulmonaires (1973-1996)

Les maladies pulmonaires, nouveau cheval de bataille

La Ligue Vaudoise contre la Tuberculose et les maladies Pulmonaires (LVTP) s'installe Avenue de Provence 12, en 1973. Les maladies pulmonaires chroniques sont tout aussi invalidantes que peut l'être la tuberculose et les Vaudois qui en souffrent reçoivent aussi son aide financière. L'association sait s'adapter, élargir son domaine de compétences. **Au travers d'une commission qu'elle crée, elle achète des respirateurs et des inhalateurs prêtés aux insuffisants respiratoires qui apprécient beaucoup ce service.** De 1981 à 1992, un nouveau camion radiophotographique assure des mesures de tension artérielle et de glycémie. L'objectif est aussi de faire des spirométries pour dépister les emphysèmes et les bronchites chroniques. Dans le même intervalle de temps, la location d'appareils pour le traitement de l'apnée du sommeil commence.



Le tabac, enjeu de société

La Suisse, interdit la publicité pour le tabac à la radio et la télévision en 1964 mais compte encore 37% de fumeurs en 1992. L'industrie lance les cigarettes à filtres, puis les cigarettes light dans les années 80, vendues comme des produits moins nocifs alors qu'ils le sont tout autant. **Deux visions sur le tabac s'affrontent, l'une mercantile, l'autre de santé publique:**

Elena Gottraux-Biancardi, exposé lors de l'Assemblée générale de la LVTP en 1987

«Quelle organisation médico-sociale privée oserait de nos jours lier l'information sur les dangers du tabagisme à la dénonciation des multinationales du tabac, engager la population à lutter contre ce que Charlotte Olivier appellerait probablement "les empoisonneurs de nos enfants"?»

Fritz Gahagan, ancien conseiller de cinq sociétés de tabac, 1988, Citation extraite de „World in Action”, Secrets of Safer Cigarettes

«Le problème est de savoir comment vendre la mort? Comment vendre un poison qui tue chaque année 350'000 personnes et chaque jour 1'000 personnes? On utilise de larges espaces naturels ouverts... les montagnes, les sites dégagés, un lac et ses rives. On utilise des hommes jeunes, en bonne santé. (...) Comment, dans une telle situation, la fumée d'une cigarette pourrait-elle être nocive? Elle ne le peut pas, il y a trop d'air pur, trop de bonne santé, de jeunesse et de vie. C'est comme ça que l'on vend.»

La mission tuberculose se poursuit

Le règlement du 22 mai 1996 sur la lutte contre la tuberculose dans le canton de Vaud donne le cadre d'intervention de la LVTP, principalement les enquêtes d'entourage et l'assistance au traitement des personnes, ainsi que la prévention et l'information sur cette maladie à déclaration obligatoire.



1973 1974

La LVT devient Ligue vaudoise contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (LVTP)

Ordonnance fédérale sur les épidémies élargissant l'obligation de déclaration des cas de tuberculose des médecins aux laboratoires

1979 1980

Création de la Fédération Vaudoise des Ligues de Santé (FVLS) par la LVTP, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme et la Ligue vaudoise contre les maladies cardio-vasculaires

Création d'une commission pour les maladies pulmonaires chroniques à la LVTP

1984

Vente d'immeubles qui n'ont plus leur utilité comme le préventorium de la Nichée à Chexbres

Lancement du programme de maintien à domicile par l'Etat qui en confie la mise en œuvre à l'OMSV.

1987

Observation récurrente de souches de bacilles résistantes aux traitements; cas de tuberculose chez les personnes immuno-déficientes (personnes atteintes par le HIV)



1990-1995

Séparation de l'OMSV et de la FVLS

1996

